

## Sanctions Officiels d'équipe sur la FMI

Si une infraction est commise et que la personne fautive ne peut pas être identifiée, **c'est l'entraîneur principal qui** recevra la sanction.



## **Avertissement**

- •1 Ne pas respecter avec persistance les limites de la surface technique
- •2 Retarder la reprise du jeu de son équipe
- •3 Pénétrer dans la surface technique de l'équipe adverse /ou pénétrer dans la zone de visionnage (sans chercher la confrontation)
- •4 Manifester sa désapprobation par la parole ou par des gestes
- •5 Demander excessivement ou avec persistance d'infliger des cartons à l'adversaire
- •6 Effectuer de manière excessive le signal du recours à l'arbitrage vidéo
- •7 Effectuer des gestes ou se comporter de manière provocatrice ou offensante
- •8 Adopter avec persistance un comportement répréhensible (mises en garde répétées)
- •9 Se comporter d'une manière irrespectueuse envers le jeu.



## **Exclusion**

- •1 Retarder la reprise du jeu de l'équipe adverse
- •2 Quitter délibérément la surface technique pour signifier sa désapprobation ou se plaindre auprès d'un arbitre ou agir de manière provocatrice
- •3 Pénétrer dans la surface technique de l'équipe adverse /ou dans la zone de visionnage (de manière agressive)
- •4 Jeter ou botter délibérément un objet sur le terrain
- •5 Pénétrer sur le terrain pour chercher la confrontation ou interférer avec le jeu
- •6 Se comporter de manière agressive envers tout individu et/ou adopter un comportement violent
- •7 Recevoir un second avertissement au cours du même match
- •8 Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers
- •9 Utiliser de manière illicite des équipements électroniques ou de communication